

DECISION N° **2738** /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP du **27 MAI 2023**

Portant affectation de certains personnels en service au Ministère de la Santé Publique

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
 - Vu le Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000 ;
 - Vu le Décret N° 2001/145 du 03 juillet 2001 portant Statut Particulier des Fonctionnaires des Corps de la Santé Publique ;
 - Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 - Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu le Décret N° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde
 - Vu le Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 - Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Personnels dont les noms suivent, sont, à compter de la date de signature de la présente Décision, affectés au ainsi qu'il suit :

PROGRAMME NATIONAL MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTO-JUVENILE

Monsieur **MINKANDI Claude Axel**, Médecin de Santé Publique, matricule H-035115, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Centre.

Madame **NDJATTE HEUYA YVETTE** épouse **NGASSA**, Infirmière Supérieure, matricule 714473-C, précédemment en service à la Sous Direction de la Lutte Contre le VIH/SIDA, les IST et la Tuberculose.

Madame **NUA' NGAPOUT Salamatou**, épouse **MBEYAP**, Cadre Contractuelle d'Administration, matricule 729208-Z, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Centre.

Monsieur **ABOUBAKAR DJOUBAIROU**, Agent Contractuel d'Administration, matricule 737136-R, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Centre.

Madame **NTSAMA NGUINI Bernadette Ursule**, Cadre Contractuelle d'Administration, matricule 747992-U, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Centre.

Madame **RAFIZA MOHAMADOU**, épouse **OUMAROU**, Agent Contractuelle d'Administration, matricule O-079876, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Centre.

Article 2 : Les intéressé(e)s sont tenu(e)s de mettre à jour leurs données dans la plateforme accessible via le site web **fichier.minsanté.cm** et de rejoindre leur nouveau poste d'affectation dans les quinze (15) jours qui suivent la signature de la présente Décision.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations:

- CAB ;
- SG ;
- DRH ;
- SDP/CSIGIPES;
- PLMI ;
- SPMABGS/SPMS/FCP;
- Observatoire RH
- Intéressés ;
- Chrono /Archives.

